



Article 6. Pour tout ce qui ne résulte pas des dispositions reprises ci-dessus, le présent Contrat est régi par les dispositions de la Loi n° 73-021 du 20 juillet 1973 et ses mesures d'exécution,-----

Article 7. Les chemins et sentiers traversant le terrain, objet du présent contrat, appartiennent au domaine public et ne font pas partie du terrain concédé en emphytéose, leur largeur ainsi que leur tracé définitif seront déterminés par le Service compétent,-----

Article 8. L'inexécution ou la violation d'une des conditions ci-dessus reprises, entraînera la résolution du plein droit concédé,-----

Article 9. Pour tout ce qui concerne l'exécution du présent contrat, les parties déclarent élire domicile, l'EMPHYTEOTE dans les bureaux de la Zone de et à INGENDE, LA REPUBLIQUE DU ZAIRE dans les bureaux de la Conservation des Titres Immobiliers de la circonscription foncière de Mbandaka à MBANDAKA,-----

AINSI Fait à MBANDAKA, en double expédition, le 21 / 01 / 1995.-

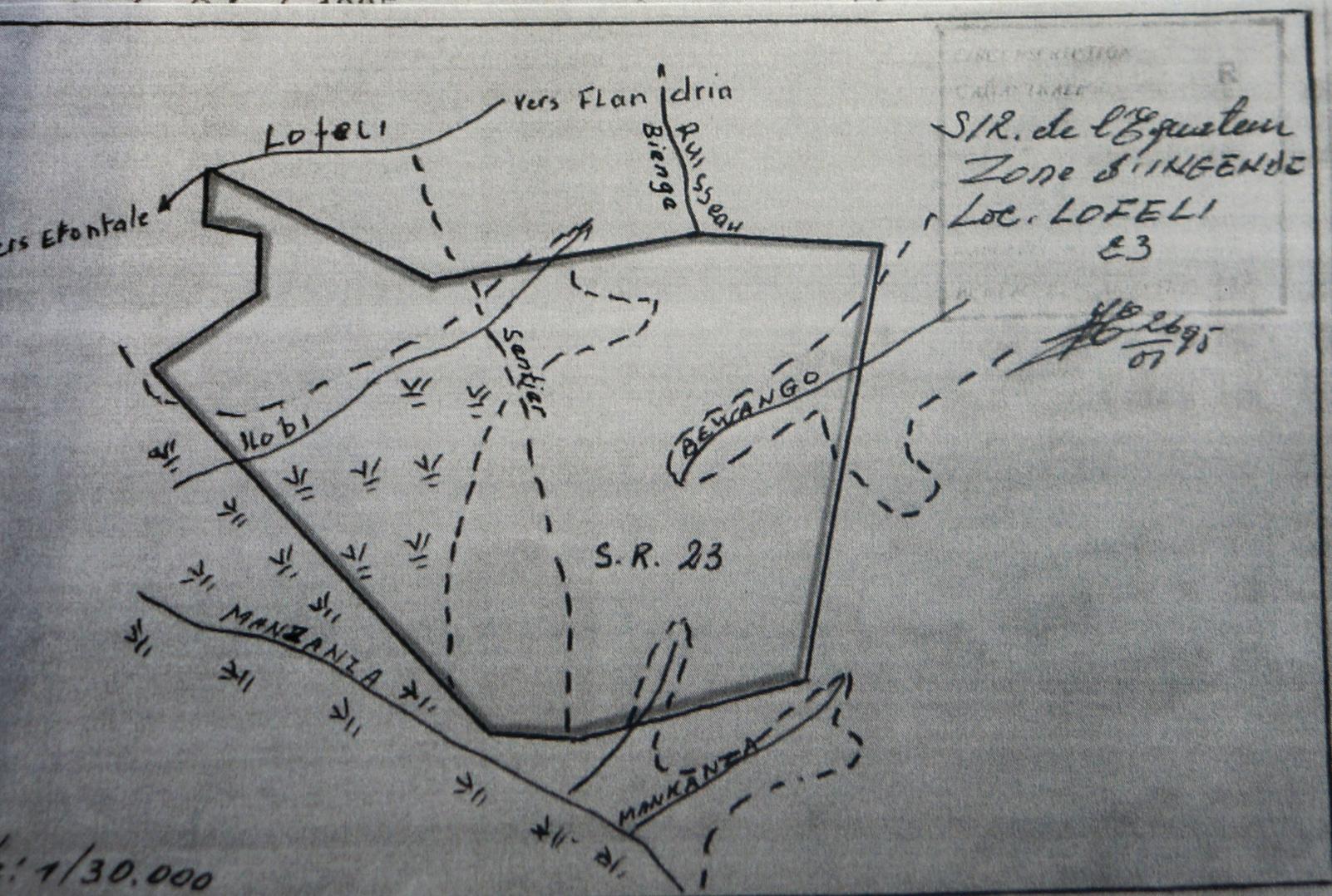
EMPHYTEOTE.  
r. LA PLZ.

POUR LA REPUBLIQUE,  
LE CONSERVATEUR DES TITRES IMMOBILIERS



NONDI EMPIA, =

devenance et taxes rénumératoires pour un montant total de payé suivant quit. n° 68730/10248



Article 6. Pour tout ce qui ne résulte pas des dispositions reprises ci-dessus, le présent contrat est régi par les dispositions de la Loi n°73-021 du 20 juillet 1973 et ses mesures d'exécution,

Article 7. Les chemins et sentiers traversant le terrain, objet du présent contrat, appartiennent au domaine public et ne font pas partie du terrain concédé en emphytéose, leur largeur ainsi que leur tracé définitif seront déterminés par le Service compétent,

Article 8. L'inexécution ou la violation d'une des conditions ci-dessus reprises, entraînera la résolution du plein droit concédé,

Article 9. Pour tout ce qui concerne l'exécution du présent contrat, les parties déclarent élire domicile, l'EMPHYTEOTE dans les bureaux de la zone de et à INGENDE, LA REPUBLIQUE DU ZAIRE dans les bureaux de la Conservation des Titres Immobiliers de la circonscription foncière de Mbandaka à MBANDAKA,

AINSI Fait à MBANDAKA, en double expédition, le 21 / 01 / 1995.-

L'EMPHYTEOTE.  
Pr. LA PLZ.

POUR LA REPUBLIQUE,  
LE CONSERVATEUR/DES TITRES IMMOBILIERES



NONDI EMPYA, =

Redevance et taxes rénumératoires pour un montant total de payé suivant quit. n° 68730/02/95 du 20 / 01 / 1995.-  
LE COMPTABLE.

pour inscription le 21 janvier 1995 quatre-vingt-quinze 1963  
DB/E532  
21 janvier 1995  
Nondy Empya



ORIGINAL

Livre d'enregistrement

Vol. *DLI* Folio *39*

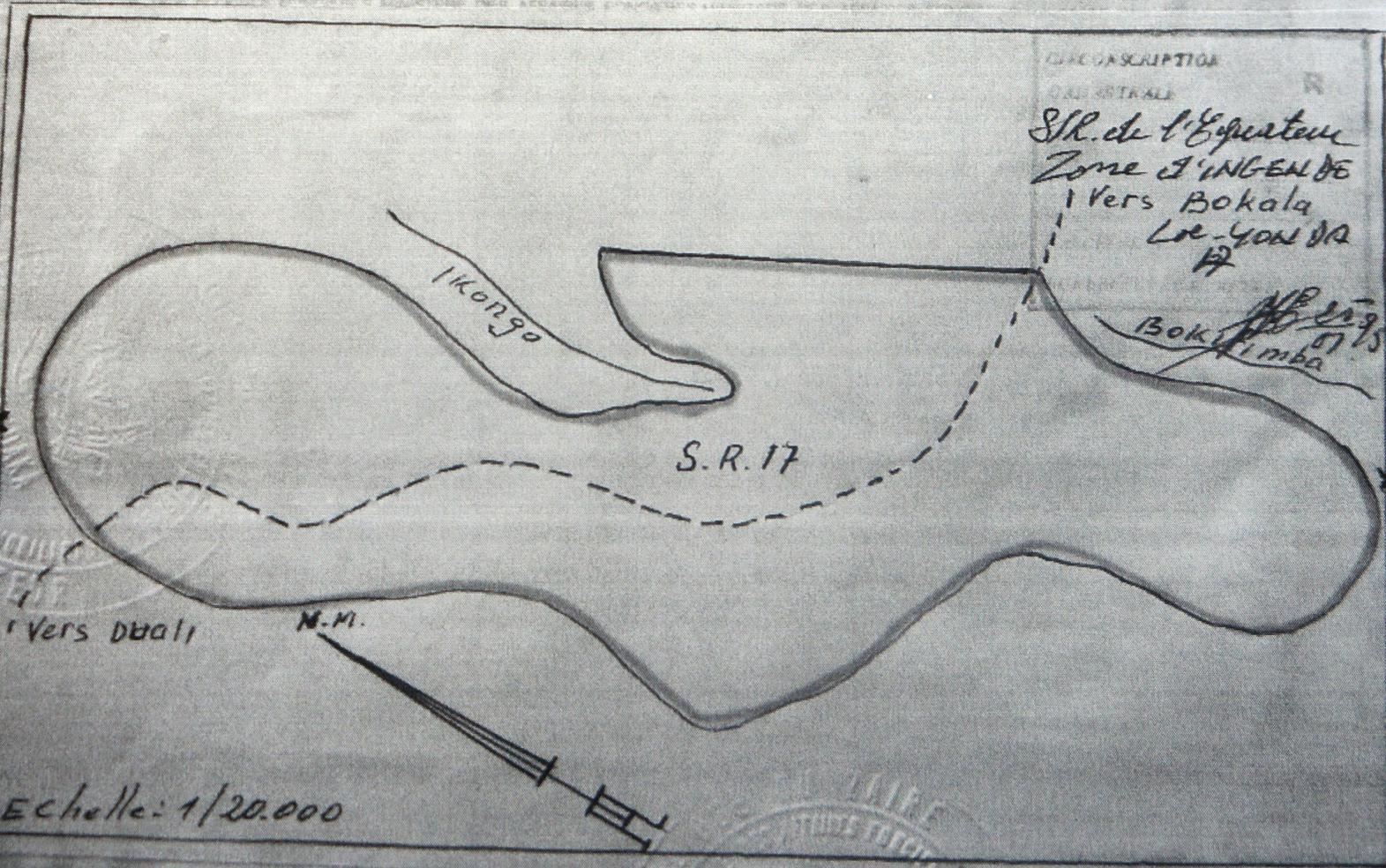
Zone de : **INGENDE**

Lieu-dit : **YONDA ISOOMBO**

65

La Société par Actions à responsabilité limitée "PLANTATIONS LEVER AU ZAIRE" en abrégé "PLZ" constituée dans le cadre de la Législation zaïroise dont les Statuts et leurs modifications ont été publiés au Journal Officiel de la République du Zaïre numéro douze du quinze juin mil neuf cent quatre-vingt-un, inscrite au Nouveau Registre du Commerce de Kinshasa sous le numéro 2493, ayant son Siège Social à Kinshasa, 16 avenue Lieutenant-Colonel Lukenzo, BP. 8.611 - Kinshasa 1, est enregistrée comme étant, en vertu d'un contrat d'Emphytéose conclu avec la République du Zaïre en date du vingt-un janvier mil neuf cent quatre-vingt-quinze, reçu au registre-journal, le vingt-un janvier mil neuf cent quatre-vingt-quinze sous les numéros d'ordre général 7963 et spécial D8/237, Emphytéote pour un terme de vingt-cinq ans, renouvelable, prenant cours le vingt-un janvier mil neuf cent quatre-vingt-quinze jusqu'au vingt-un janvier l'an deux mil et vingt, du fonds indiqué ci-après: une parcelle de terre portant le numéro SR 17 du plan cadastral; située à Yonda Isoombo, Zone Ingende d'une superficie de deux cent cinquante hectares; propriété de l'Etat. Sur cette parcelle est édifïée une plantation des palmiers et leurs dépendances.

Les limites, tenants et aboutissants de la parcelle susdite sont renseignés au croquis ci-dessous fait à l'échelle de 1 à 20.000è,



Les charges qui grèvent cette EMPHYTEOSE sont indiquées d'autre part  
 Etabli à MBANDAKA le vingt-cinq mil neuf cent quatre-vingt-quinze

Le Conservateur des Titres Immobiliers  
 NONDI - ENPIA